Version : 1 Date : 21/12/15

### 1 - Identification du mélange de substances et de l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Identification du mélange :Angry JamMarque :FuuGamme :Original

**Conditionnement:** 

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Non disponible
Utilisations contre indiquées Non disponible

Usage formellement interdit aux enfants et aux mineurs. Usage déconseillé aux femmes enceintes ou allaitantes comme aux personnes sensibles ou hypersensibles à l'un des composants. En cas de doute, il est conseillé de faire des tests de réactions allergiques avant tout usage du mélange.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : SARL E-RAG - 118 130 avenue Jean Jaurès - 75171 Paris CEDEX 19 Tél : +33 (0)1 84

17 60 94

Téléphone Email de contact

Personne responsable Jean Moiroud

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone France: + 33 (0)1 45 42 59 59

#### 2 - Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**2.1.2.** Classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements Ce mélange n' est pas classé comme dangereux.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses amendements

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement

Mentions de danger (H)

Eléments d'étiquetage additionnels





# Fiche de Données de Sécurité

Directives 67/548/CEE et réglementation 1272/2008/CE

## Angry Jam 0 mg

Version : 1 Date : 21/12/15

Conseils de prudence – Prévention Conseils de prudence – Intervention Conseils de prudence – Stockage Conseils de prudence – Elimination

#### 2.3. Autres dangers

Non disponible

#### Informations complémentaires

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

#### Informations complémentaires

-

## 3 - Composition/informations sur les composants

Nom	(%)	Classification	Limites de concentration spécifiques
propane-1,2-diol N°CAS: 57-55-6 N°EC: 200-338-0 N°IDX:	C ≤ 60%		Specifiques
glycerol N°CAS: 56-81-5 N°EC: 200-289-5 N°IDX:	36% ≤ C ≤ 44%		
ethanol N°CAS: 64-17-5 N°EC: 200-578-6 N°IDX: 603-002-00-5	C = 1%	R11	-
		Eye Irrit. 2: H319 Flam. Liq. 2: H225	-
Mélange Aromatique N°CAS: N°EC: N°IDX:	C < 20 %		

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans cet article, voir Section 16



Version: 1 Date: 21/12/15

#### Informations complémentaires

#### **SECTION 4: Premiers secours**

#### 4.1. Description des premiers secours

Informations générales En cas de malaise, consulter un médecin ou appeler le centre antipoison.

Ôter les vêtements contaminés ou imbibés

En cas d'inhalation Amener la victime à l'air frais. Consulter un médecin en cas de malaise.

En cas de contact avec la peau Rincer immédiatement avec l'eau et du savon. En cas d'irritation cutanée,

consulter un medecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant En cas de contact avec les yeux

plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles

peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas d'ingestion Rincer la bouche.

Consulter un médecin en cas de malaise.

Pour les secouristes Pas d'information

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Symptômes** Pas d'information

**Effets** Pas d'information

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter selon les symptômes.

#### Informations complémentaires

#### 5 - Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Appropriés* : mousse, dioxyde de carbone, poudre chimique.

Inappropriés : Pas d'information

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'information



Version : 1 Date : 21/12/15

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie : Porter un appareil respiratoire approprié et des vêtements de protection.

#### Informations complémentaires

-

### 6 - Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

-

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit répandu.

#### 6.4. Référence à d'autres sections

Se référer aux sections : 7 pour manipulation sans danger, 8 pour les équipements de protection individuelle, 13 pour élimination.

#### Informations complémentaires

\_

#### 7 - Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Conserver le récipient bien fermé.

Eviter l'ingestion

Protéger de la lumière du soleil.

#### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information

#### Informations complémentaires

E-RAG

118 130 avenue Jean Jaurès 75171 Paris Cedex 19 +33(0)1 84 17 60 94





Version : 1 Date : 21/12/15

\_

#### 8 - Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition connues :

Substance	VME, 8 heures (France)		, -	, -		heures me-Uni)	VLE, 15 (Royauı	minutes me-Uni)
	ppm	mg.m <sup>-3</sup>	ppm	mg.m <sup>-3</sup>	ppm	mg.m <sup>-3</sup>	ppm	mg.m <sup>-3</sup>

#### 8.2. Contrôles de l'exposition





Mesures d'ordre technique appropriées

Éviter le rejet dans l'environnement.

<u>Protection des yeux et du visage</u> : Lunettes de sécurité

<u>Protection de la peau et des mains</u>: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. / Porter des gants imperméables et résistants aux produits chimiques. Le matériau des gants doit être choisi en fonction du temps de pénétration et du taux de perméabilité.

<u>Protection respiratoire</u>: Des masques appropriés doivent être portés en cas d'exposition à des concentrations dépassant les limites d'exposition permises.

<u>Dangers thermiques</u>: Pas d'information

<u>Mesures d'hygiène</u>: Ne pas boire, manger, fumer à proximité des produits. Se laver les mains avant et après manipulation.

Contrôles liés à la protection de l'environnement

Eviter le rejet dans l'environnement.

#### Informations complémentaires

\_

### 9 - Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique liquide

Couleur Odeur Seuil d'odeur pH Pas d'information Caractéristique Pas d'information

CALUMETTE

E-RAG



# Fiche de Données de Sécurité

Directives 67/548/CEE et réglementation 1272/2008/CE

### Angry Jam 0 mg

Version : 1 Date : 21/12/15

Point de fusion / congélation Pas d'information

Point d'ébullition -  $^{\circ}$ C Point éclair -  $^{\circ}$ C

Taux d'évaporation Pas d'information Inflammabilité Pas d'information Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité Pas d'information Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité Pas d'information Pression de vapeur Pas d'information Pas d'information Densité de vapeur Densité relative Pas d'information Solubilité dans l'eau Pas d'information Solubilité dans d'autres solvants Pas d'information Pas d'information Température d'auto-inflammabilité Pas d'information Température de décomposition Pas d'information Viscosité Pas d'information Propriétés explosives Pas d'information Pas d'information Propriétés comburantes

#### 9.2. Autres informations

Viscosité cinématique

#### Informations complémentaires

-

#### 10 - Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

Pas d'information

#### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'utilisation et de stockage

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions normales de stock et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

#### 10.4. Conditions à éviter

Pas d'information

#### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'information

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions normales de stock et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.



Version : 1 Date : 21/12/15

#### Informations complémentaires

-

#### 11 - Informations toxicologiques

Toxicité aiguë Pas d'information

Corrosion cutanée Pas d'information

Lésions oculaires Pas d'information

Sensibilisation Pas d'information

Mutagénicité des cellules germinales Pas d'information

Cancérogenicité Pas d'information

Toxique pour la reproduction Pas d'information

Toxicité spécifique unique Pas d'information

Toxicité spécifique repétée Pas d'information

Danger par aspiration Pas d'information

Autres informations Expérience pratique: aucune

Remarques générales: La classification a été effectuée selon la

procédure de calcul pour les préparations.

#### Informations complémentaires

\_

### 12 - Informations écologiques

12.1. Toxicité Non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**Non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation Non disponible

12.4. Mobilité dans le sol Non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Non disponible

<u>12.6. Autres effets néfastes</u> Non disponible

#### Informations complémentaires

\_



Version : 1 Date : 21/12/15

#### 13 - Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

#### 13.2. Codes déchet

Pas d'information

#### Informations complémentaires

-

### 14 - Informations relatives au transport

Non disponible

#### Informations complémentaires

\_

### 15 - Informations réglementaires

# 15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement: FR Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP)

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

Règlement : EU REACh PBT

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

Règlement : EU REACH : Annex XVII (Restrictions)

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

Règlement: EU REACH: CoRAP (Evaluation list) 2015-2017

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6



# Fiche de Données de Sécurité

Directives 67/548/CEE et réglementation 1272/2008/CE

## Angry Jam 0 mg

Version : 1 Date : 21/12/15

Règlement: EU REACH: Annex XIV (Autorisation list)

Substance	CAS	EC
glycerol	56-81-5	200-289-5
propane-1,2-diol	57-55-6	200-338-0
ethanol	64-17-5	200-578-6

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information

#### Informations complémentaires

-

#### 16 - Autres informations

#### 16.1. Indication des changements (Additions, Suppressions, Révisions)

Date de création : Date de révision :

Indications sur les changements: Pas d'information

#### 16.2. Légende des abréviations et acronymes

ADN/ADNR: Règlement concernant le transport de substances dangereuses dans des barges sur les voies navigables.

ADR/RID: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route / Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer.

N° CAS: Numéro du Chemical Abstract Service CLP: Classification, étiquetage et emballage COV: Composés Organiques Volatils

DSD: Directive sur les substances dangereuses DPD: Directive Préparation Dangereuses

N° EC: Numéro Commission européenne EPI : Equipements de Protection Individuelle IATA: International Air Transport Association

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

PBT: substances persistantes, bioaccumulables, toxiques

N°ONU: Nombre des Nations Unies

UVCB: Substances de composition inconnue ou variable, produits de réaction complexes ou matières biologiques

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables

#### 16.3. Références bibliographiques et sources de données

Pas d'information

#### 16.4. Méthodes utilisée pour évaluer la classification conformément au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP)

La classification du mélange est conforme à la méthode d'évaluation selon le Règlement (CE) n° 1272/2008



Version: 1 Date: 21/12/15

# 16.5. Liste des phrases de risques, mentions de danger, phrases de sécurité et/ou conseils de prudence pertinents. (Texte complet de toutes les phrases qui ne sont pas libellées intégralement en section 2 à 15).

#### Phrases de risques (R):

R10: Inflammable.

R25: Toxique en cas d'ingestion.

R36/37/38: Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R41: Risque de lésions oculaires graves.

R43 : Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66 : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

#### Mentions de danger (H):

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H301: Toxique en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

# 16.6. Conseils sur toute formation appropriée pour les travailleurs afin d'assurer la protection de la santé humaine et de l'environnement

Pas d'information

#### Informations complémentaires

-

Les informations contenues dans cette Fiche de Données de Sécurité sont basées sur notre connaissance actuelle et sur les réglementations nationales et européennes. Cette Fiche de Données de Sécurité décrit des précautions de sécurité relatives à l'utilisation de ce produit pour les usages prévus, elle ne garantit pas toutes les propriétés du produit notamment dans le cas d'utilisations non prévues. Le produit ne doit pas être utilisé pour d'autres usages que ceux prévus en section 1. Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, il est de la responsabilité de celui-ci de prendre toutes les mesures nécessaires.





Version : 1 Date : 21/12/15

